

RAPPORT N° 00/5-35
au Conseil Municipal

OBJET

CONTRAT DE VILLE
APPROBATION DES ACTIONS POUR 2000

Par Délibération n° 99/7-65 du 14 décembre 1999, vous m'avez autorisé à signer le troisième Contrat Ville Intercommunal avec l'Etat, la Région, le Département, la Caisse d'Allocations Familiales et la Commune de Sainte-Marie portant sur la période 2000-2006.

Dans le cadre général du présent Contrat de Ville, signé le 14 mars 2000, quatre grands axes de la Politique de la Ville ont été dégagés par le Conseil Interministériel à la Ville :

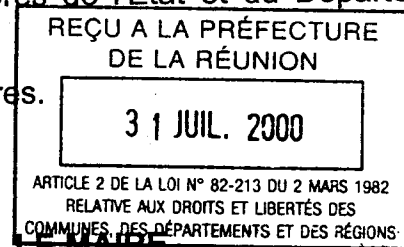
1. garantir le pacte républicain,
2. renforcer la cohésion sociale,
3. mobiliser autour d'un projet collectif partagé,
4. associer les habitants.

Il convient aujourd'hui de se prononcer sur le programme d'actions à mettre en œuvre en 2000 de manière à permettre l'engagement des crédits de l'Etat (le tableau financier récapitulatif de ces actions est joint en annexe).

Par conséquent, je vous demande de m'autoriser à :

- . engager les actions du Contrat de Ville pour l'année 2000 ;
- . contracter, selon la procédure réglementaire choisie (appels d'offres, marchés négociés, lettres de commande...), avec les partenaires retenus pour aider la Commune à conduire ces actions ;
- . solliciter les subventions correspondantes auprès de l'Etat et du Département ;
- . procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Michel TAMAYA



DELIBERATION N° 00/5-35
du Conseil Municipal
en séance du lundi 24 juillet 2000

OBJET

**CONTRAT DE VILLE
APPROBATION DES ACTIONS POUR 2000**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 00/5-35 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Alain ARMAND, 1er Adjoint, présenté au nom de la Commission Entreprise Municipale/ Finances ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE (1 abstention)**

ARTICLE 1

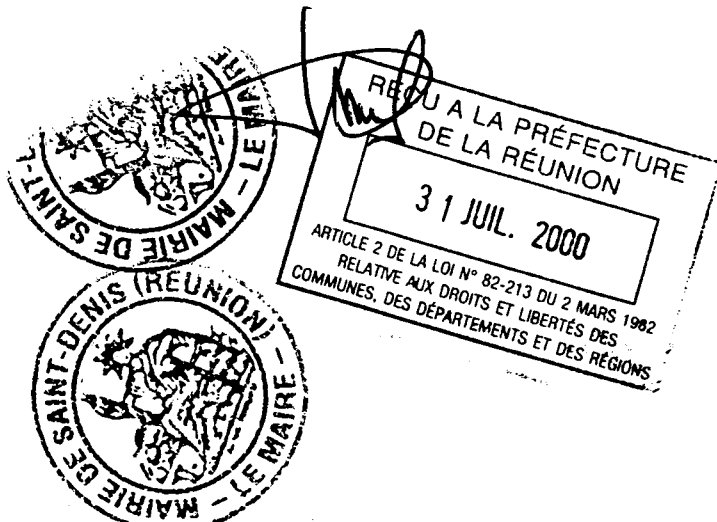
Approuve le programme des actions du Contrat de Ville pour l'année 2000, dont la liste est jointe en annexe.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à engager les actions du Contrat de Ville pour l'année 2000, à procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires et à solliciter les subventions auprès de l'Etat et du Département.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 28 JUIL. 2000

LE MAIRE
Michel TAMAYA



CONTRAT DE VILLE 2000 - 2006
EXERCICE 2000

Code	Intitulé de l'action	Inv Fct	Crédits contractualisés			Coût total	Pilote
			Etat	Département	Ville		
DO01	Atelier d'éducation populaire	F	48 000		12 000	60 000	
DO03	Amélioration du CDV-conditions d'accueil	F	25 000		25 000	50 000	Saint-Denis 2000
DO04	Redynamisation des lieux de parole	I	45 000	27 000	18 000	90 000	
	Dév. de la Vie Associative et coordinaat* des actions	F	127 500		39 000	166 500	Collectif de la Bretagne
	Total crédits secteur Dornenjod		245 500	27 000	94 000	366 500	
CP01	Atelier d'éducation populaire	F	40 000		10 000	50 000	Saint-Denis 2000
	Dév. de la Vie Associative et coordination des actions	F	148 280		40 200	188 480	Collectif du chaudron
	Total crédits Chaudron/Primat		188 280	0	50 200	238 480	
CL01	Atelier d'éducation populaire	F	48 000		12 000	60 000	Saint-Denis 2000
	Dév. de la Vie Associative et coordination des actions	F	127 500		39 000	166 500	Collectif de Sainte-Clotilde
	Total crédits Sainte-Clotilde		175 500	0	51 000	226 500	
SBB01	Atelier d'éducation populaire	F	38 400		9 600	48 000	
SBB02	Maison de l'Artisanat	I		8 000	2 000	10 000	
SBB03		F			4 300	4 300	Saint-Denis 2000
SBB04	Tourisme vert au Brûlé	I	2 500		2 500	5 000	
SBB05		F			2 000	2 000	
	Dév. de la Vie Associative et coordinaat* des actions	F	127 500		39 000	166 500	Collectif Bellepierre/Brûlé
	Total crédits Source/Bellepierre/Brûlé		168 400	8 000	59 400	235 800	
MO01	Atelier d'éducation populaire	F	40 000		10 000	50 000	Saint-Denis 2000
MO02	Espace public d'accès à l'information	F	25 000	25 000		50 000	
	Dév. de la Vie Associative et coordination des actions	F	110 000		39 000	149 000	Collectif Moufia/Bois de Néfles
	Total crédits Moufia		175 000	25 000	49 000	249 000	
PREV02	Améliorer la prévention et la lutte contre les exclusions	F	691 000	345 500	199 950	1 236 450	Club Animation Prévention
PREV03	Améliorer le traitement	F	141 500			141 500	
PREV05	Prévention spécialisée (éducateurs de rue)	F	117 000	116 000		233 000	La Halle Dionysienne
	Total crédits Prévention de la Délinquance		949 500	461 500	199 950	1 610 950	

CONTRAT DE VILLE 2000 - 2006

EXERCICE 2000

Code	Intitulé de l'action	Invnt Fct	Crédits contractualisés			Coût total	Pilote
			Etat	Département	Ville		
CAM01	Atelier d'éducation populaire	F	24 000		6 000	30 000	Saint-Denis 2000
CAM03	Redynamisation des lieux de parole	F	15 000	15 000		30 000	
CAM06	Soutien à la mission France Médecins du Monde	F	10 000		10 000	20 000	Médecins du Monde
CAM07	Soutien aux activités de la Case Verte	F	25 000	25 000		50 000	Ass. Frédéric Levavasseur (Case Verte)
	Dév. de la Vie Associative et coordination des actions	F	127 500		39 000	166 500	Collectif Sud Saint-Denis (Camélias)
	Total crédits Camélias/Vauban/Montgaillard		201 500	40 000	55 000	296 500	
MON01	Atelier d'éducation populaire	F	20 800		5 200	26 000	Saint-Denis 2000
	Total crédits La Montagne		20 800		5 200	26 000	
EC01	Emergences des pratiques artistiques	F	75 000	75 000		150 000	Mairie/Service culturel
EC02	Plan lecture	F	125 000	68 800	56 200	250 000	Saint-Denis 2000
EC03		I		40 000	10 000	50 000	
	Total crédits Ecole		200 000	183 800	65 200	450 000	
	Identité						
ID01	Service du patrimoine culturel	F	562 500	281 250	1 393 250	2 237 000	
		I	80 000	40 000	40 000	160 000	
ID02	Identité de quartier	F	30 000		30 000	60 000	
ID03	Valises pédagogiques	F	30 000	30 000		60 000	Saint-Denis 2000
	Citoyenneté						
CI01	Formation Elus associatifs	F	62 500		62 500	125 000	
CI02	Journal des associations	F	42 500	42 500		85 000	
	Pilotage						
EQ01	Equipe opérationnelle	F	1 650 000		1 650 000	3 300 000	
	Total crédits Saint-Denis		2 457 500	393 750	3 175 750	6 027 000	
	TOTAL		4 781 980	1 139 050	3 805 700	9 726 730	
	Total crédits contractualisés					9 726 730	